

2024-UNAT-1460, Al Waleed

Abdelrahman Abdrabou

Décisions du TANU ou du TCNU

Le TANU a noté que l'UNDT s'était appuyé à juste titre sur des preuves claires et convaincantes pour conclure que l'agent avait présenté à Cigna une demande de remboursement de frais médicaux pour des services médicaux qui n'avaient jamais été fournis.

Le TANU a estimé que les éléments de preuve établissaient qu'il était hautement probable que l'agent avait fait une fausse déclaration à la Cigna dans l'intention de tromper et que ses actions avaient été potentiellement préjudiciables au PNUD, qui était susceptible de subir des pertes dues à des remboursements indus.

Le TANU a constaté que la certification par l'agent à la Cigna de l'exactitude des informations était fausse et que le TANU n'avait pas commis d'erreur en concluant que même si l'agent n'avait pas coopéré à la falsification et que celle-ci avait été commise à son insu, il avait assumé l'entièvre responsabilité de l'utilisation impropre des documents.

Le TANU a estimé que le CNDT n'avait pas commis d'erreur en estimant que la sanction était proportionnée à l'infraction.

Le TANU a estimé que l'agent ne s'était pas acquitté de la charge qui lui incombait de démontrer l'existence d'un motif inapproprié et que le fait de ne pas interroger les témoins qu'il avait identifiés au cours de l'enquête n'avait pas constitué une violation de son droit à une procédure régulière, étant donné qu'il n'avait fourni aucune base pertinente pour l'interrogation des témoins.

Le TANU a rejeté l'appel et confirmé le jugement du TNDU.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Un ancien membre du personnel a contesté la décision disciplinaire de le licencier, avec indemnité de préavis et sans indemnités de licenciement, pour avoir commis une fraude aux droits en soumettant de faux documents pour le remboursement de

services médicaux qui n'ont pas été reçus.

Dans le jugement n° UNDT/2023/037, l'UNDT a rejeté la demande.

L'agent a fait appel.

Principe(s) Juridique(s)

Lorsqu'une déclaration n'est pas faite sous serment ou affirmation, il doit y avoir d'autres indices de fiabilité ou de véracité pour que la déclaration ait une valeur probante.

Pour établir que le TNDU a commis une erreur, il est nécessaire de démontrer que les éléments de preuve, s'ils avaient été rejetés, auraient conduit à des conclusions différentes et auraient modifié l'issue de l'affaire.

Toute forme de comportement malhonnête compromet la relation de confiance nécessaire entre l'employeur et l'employé et justifie généralement un licenciement. Une décision administrative discrétionnaire ne peut être contestée que si l'administration n'a pas agi de manière équitable, juste ou transparente avec l'agent ou si elle a été motivée par un parti pris, un préjugé ou un motif inapproprié. Il incombe à l'agent de prouver que ces facteurs ont joué un rôle dans la décision administrative.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Texte intégral du jugement

[Texte intégral du jugement](#)

Applicants/Appellants

Al Waleed Abdelrahman Abdrabou

Entité

PDNU

Numéros d'Affaires

2023-1831

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

30 Jul 2024

President Judge

Judge Forbang

Judge Sheha

Judge Savage

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Faits (établissement des) / preuves

Fraude, fausse déclaration et fausse certification

Proportionnalité de la sanction

Pouvoir discrétionnaire

Procédure régulière

Auditions

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Enquêtes

Procédure (première instance et TANU)

Droit Applicable

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- UNDP Legal Framework for Addressing Non-Compliance with UN Standards of Conduct

TANU Règlement de procédure

- Article 18.1

TANU Statut du Tribunal

- Article 8.3

TCNU Règlement de procédure

- Article 17.3

Jugements Connexes

UNDT/2023/037

2023-UNAT-1379

2024-UNAT-1431

2019-UNAT-972

2023-UNAT-1375

2011-UNAT-110

2014-UNAT-480

2013-UNAT-364

2011-UNAT-123

2020-UNAT-982

2017-UNAT-781

2015-UNAT-511

2018-UNAT-811

2010-UNAT-040

2018-UNAT-890

2018-UNAT-849

2023-UNAT-1401

2022-UNAT-1260

2015-UNAT-597